

Offre de parrainage MMJ

Faites découvrir la MMJ à vos proches et à vos collègues et profitez d'avantages !



PARRAIN

Vous êtes sûr d'avoir conseillé une bonne mutuelle



FILLEUL

Vous avez l'assurance d'avoir choisi une bonne mutuelle

⁽¹⁾ Offre valable du 24/10/2019 au 31/01/2020. Règlement disponible auprès de votre conseiller MMJ et sur mmj.fr

⁽²⁾ En cas d'adhésion à une offre santé + prévoyance du 24/10/2019 au 31/01/2020, (hors garanties Néo Santé, Hospit' Santé et surcomplémentaire Optima et offres école), avec effet au plus tard au 30/06/2020. Offre non cumulable avec d'autres offres promotionnelles en cours.

Comment ça marche ?

1

PARTAGER

Le parrain recommande la MMJ à son filleul

2

CONTACTER

Le filleul contacte la MMJ pour choisir son offre santé et prévoyance

3

SOUSCRIRE

Le filleul renvoie son bulletin d'adhésion accompagné du bulletin de parrainage complété



MUTUELLE DU MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

Voir au verso ►►

Pourquoi choisir la MMJ ?

- ◆ Adhérer à **la seule mutuelle** fondée et administrée par des agents et magistrats du ministère de la Justice
- ◆ **Rencontrer gratuitement des professionnels** lors de nos journées de prévention sur votre lieu de travail
- ◆ Bénéficier de **la qualité de notre relation adhérent** avec des conseillers à votre écoute
- ◆ **Être accompagné** par des services au quotidien
- ◆ Profiter de **zéro reste à charge** dès 2020 sur vos équipements 100 % santé (optique, dentaire et aides auditives)

BULLETIN DE PARRAINAGE

(à compléter et à joindre au bulletin d'adhésion du filleul)

PARRAIN

Nom* :

Prénom* :

Date de naissance* :

Souhaite
parrainer
l'adhésion à
la MMJ de :

FILLEUL

Nom* :

Prénom* :

Les mentions précédées d'un * sont obligatoires pour traiter votre demande d'adhésion. Conformément à la Loi « Informatique et Libertés » modifiée, la collecte de vos données à caractère personnel est nécessaire pour la gestion de vos garanties santé et prévoyance. Les traitements mis en œuvre ont pour finalité la seule gestion de la relation contractuelle nouée avec vous à ce titre. La MMJ peut également utiliser les données à caractère personnel dans le cadre d'activités de prospection commerciale. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de ces données personnelles. Lorsqu'un consentement est nécessaire au traitement, vous disposez également du droit de le retirer. Sous certaines conditions réglementaires, vous pouvez demander la limitation du traitement ou vous y opposer ou en réclamer la portabilité. Pour exercer ces différents droits ou adresser toute réclamation, vous devez contacter directement la MMJ par courrier à l'attention du Délégué à la Protection des données ou par courriel à dpo@mmj.fr en joignant un justificatif d'identité. En cas de désaccord, vous pouvez saisir la CNIL sur cnil.fr

 53, rue de Rivoli
75038 Paris cedex 01

 mmj.fr

 01 44 76 68 68



MUTUELLE DU MINISTÈRE
DE LA JUSTICE